



# RAPPORT FINANCIER

---

## BUDGET PRÉVISIONNEL 2011

Le **budget prévisionnel 2011** proposé par le Conseil d'administration, s'élève à **144 800 € en dépenses et en recettes**, c'est-à-dire presque à l'identique du budget prévisionnel 2010.

Voici les principaux postes de dépenses et de recettes de ce budget 2011 :

### I) - Les dépenses

➤ **Montant total prévisionnel : 144 800 €**

✓ **Charges : 144 800 €**

- Compte 60 – Achats ..... 7 400 €
- Compte 61 – Services extérieurs ..... 59 800 €  
Ce poste intègre notamment :
  - . 40 000 € pour l'expertise de sûreté (visite décennale 2012) qu'il faut engager sur le budget 2011 ;
  - . 16 000 € pour le suivi annuel de la nappe phréatique (eaux souterraines sous le site).
- Compte 62 – Autres services extérieurs ..... 46 800 €
- Compte 64 – Charges de personnel ..... 29 700 €  
Cette somme représente pour l'essentiel le remboursement au Conseil Général de Tarn-et-Garonne de la masse salariale de l'agent mis à disposition de la CLI.  
Restent à notre charge, les frais de déplacement et de formations spécifiques de cet agent.
- Compte 68 – Dotation aux amortissements ..... 1 100 €

## II) - Les recettes

➤ **Montant total prévisionnel : 144 800 €**

✓ **Compte 74 – subventions sollicitées : 116 000 €**

Le montant global des subventions (de fonctionnement et exceptionnelles) sollicitées pour 2011, mais non encore acquises, est de 116 000 € :

. Etat .....	58 000 €
. Collectivités locales et intercommunalité .....	58 000 €
Conseil Général 82 .....	21 500 €
Conseil Général 47 .....	12 300 €
Cté Cnes Deux Rives .....	24 200 €

Deux aspects méritent d'être signalés à cet égard :

D'une part, l'engagement du **suivi de la nappe phréatique** nous conduit à intégrer 16 000 € supplémentaires dans notre budget de fonctionnement dont la clé de répartition vous est indiquée en annexe du projet de budget 2011. Les subventions de fonctionnement habituellement sollicitées auprès de nos financeurs ont donc été augmentées sur la base de cette clé de répartition pour prendre en compte ce suivi des eaux souterraines.

D'autre part, le financement du coût prévisionnel de l'**expertise de sûreté** pour laquelle des subventions exceptionnelles seront sollicitées (40 000 €) vous est proposé sur la base de la clé de répartition suivante :

- Etat (50 %) .....	20 000 €
(dont acompte de 4 000 € déjà acquis en 2010)	
- Collectivités locales et intercommunalité (50 %) .....	20 000 €
Conseil Général 82 .....	6 700 €
Conseil Général 47 .....	6 700 €
Cté Cnes Deux Rives .....	6 600 €
(dont acompte de 600 € déjà versé en 2010)	

✓ **Compte 74500 - Autres contributions : 28 800 €**

Cette somme correspond à la participation du Conseil Général de Tarn-et-Garonne pour l'agent mis à disposition de la CLI par convention.

\*\*\*\*\*

**Budget 2011 adopté à l'unanimité des membres de la CLI.**